

**Extrait délibérations - Compte rendu sommaire
Conseil Municipal du 13 avril 2022**

Date de séance 13 avril 2022
Date convocation 7 avril 2022
Lieu conseil Salle Interservices, Hôtel de ville et visio conférence
Séance publique Oui
Diffusion dématérialisée Non
Présidence Samuel HAZARD Maire
Début de la séance 20h09
Fin de la séance 22h

		Présent		Excusé	Mandataire
		Physique	visio		
HAZARD	Samuel	1			
GOEURIOT	Bernard	1			
DE PALMA-ANCEL	Angéline	1			
STCHERBININE	Gérard		1		
PROT	Christine		1		
JACQUINOT	Pierre		1		
BOURDIN WATRIN	Sylvie		1		
WEISSE	Fabrice			1	HAZARD
MOUNZER	Diana	1			
LAVINA	Bruno	1			
COLLIGNON	Maryvonne (Yvonne)			1	DE PALMA-ANCEL
CORTIAL	Patrick	1			
GRIGGIO	Antoni		1		
BAL	Eric	1			
BRABANT	Jacqueline		1		
DEHAND	Philippe		1		
JACQUINET DEBEAUMOREL	Sandrine			1	SCHWEITZER
BATTOU	Pascale			1	DE PALMA-ANCEL
COLAUTTI	Philippe	1			
ROUARD	Guillaume	1			
CASAGRANDE	Emmanuelle		1		
THOMAS	Jean-François		1		
SCHWEITZER	Karen	1			
GRETZ	Dominique	1			
HOUSSON	Mathieu	1			
HAROS	Cécile			1	
LAHAUSSE	Jean-Bernard		1		
GHEWY	Jennifer			1	
RICHARD	Julia			1	ROUARD
BROCHET	Quentin		1		
ANRIFIDINE	Nasra			1	

RENAUD	Christel		1	
BURATI	Pascal	1		
		13	11	9

Quorum 12

Membre effectif 24

**Secrétaire de séance
nommé** Guillaume ROUARD

**Auxiliaire au
secrétaire de séance** Freddy KESSEL Directeur Général des services

Nota Suite à un problème technique, la séance se déroule en salle interservices

Objet	Rapporteur	Vote	Le Conseil communautaire
Installation de Monsieur Pascal Burati suite à la démission de Monsieur Robert Weiten	Samuel HAZARD	Unanimité	INSTALLE Monsieur Pascal Burati PREND ACTE de la modification du tableau
Procès Verbal séance du 6 décembre 2021	Samuel HAZARD	Unanimité	PREND ACTE du rapport du 6 décembre 2021
Protocole d'accord avec la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée pour la gestion de la Zone des Souhesmes	Bernard GOEURIOT	Unanimité	AUTORISE : - la signature du projet de protocole joint à la présente délibération. - l'annulation du titre de recette n° 1176 de 44 588,48 euros émis le 10/10/2019 - la reprise de provision pour ce même montant - le versement de la somme de 303 752 euros à la CAGV au titre de la fiscalité non reversée aux communes de 2010 à 2015.
Vente / cession de l'ancien groupe scolaire Poincaré	Samuel HAZARD	Monsieur HAZARD Madame GRETZ pas part au vote Unanimité	AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant désigné à poursuivre la cession et signer l'acte notarié au profit du conseil départemental de l'immobilier communal sis 1 rue Louis Couten parcelle cadastrée AC n°45 d'une contenance de 1322 m ² pour un montant de 300 000 €. Un notaire sera désigné à cet effet.
Compensation du loyer du centre social et culturel Anthouard de locaux mis à disposition de la commune	Patrick CORTIAL	Unanimité	AUTORISE l'exonération de la redevance d'occupation au titre des années 2021 et 2022 liée à l'occupation du Centre Social d'Anthouard du groupe scolaire Anthouard.
ANNULE ET REMPLACE - Cessions parcelles Plat de Bevaux - lots 6, 18, 24, 25 et 27	Patrick CORTIAL	Unanimité	"AUTORISE Monsieur le Maire à saisir le notaire de son choix pour la rédaction des compromis et des actes de vente. AUTORISE Monsieur le Maire à mettre à jour le cahier des charges de cession avec les surfaces réelles issues des plans du géomètre"
Approbation des Comptes de Gestion 2021 - Budget Principal et Budgets Annexes de la "Vierge des Pauvres" et du "Plat de Bévaux"	Bernard GOEURIOT	Unanimité	ADOpte les Comptes de Gestion du Trésorier Municipal.
Examen et vote du Compte Administratif 2021 du Budget PRINCIPAL	Bernard GOEURIOT	Unanimité	DESIGNE Bernard GOEURIOT président pour la séance ADOpte le compte administratif 2021 du BUDGET PRINCIPAL tel qu'il lui est présenté,
Examen et vote du Compte Administratif 2021 du Budget Annexe PLAT DE BEVAUX	Patrick CORTIAL	Unanimité	ADOpte le Compte Administratif 2021 du Budget Annexe PLAT DE BEVAUX,
Examen et vote du Compte Administratif 2021 du Budget Annexe VIERGE DES PAUVRES	Patrick CORTIAL	Unanimité	ADOpte le Compte Administratif 2021 du Budget Annexe de la VIERGE DES PAUVRES,
Affectation des résultats - Budget PRINCIPAL	Bernard GOEURIOT	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Maire à affecter à la section d'investissement la somme de 1 500 000 € en lien avec le besoin de financement en investissement et les projets en cours.
Examen et vote du Budget Supplémentaire 2022 du Budget PRINCIPAL	Bernard GOEURIOT	Unanimité	ADOpte le Budget Supplémentaire 2022 du Budget PRINCIPAL,
Fixation des taux d'imposition 2022	Bernard GOEURIOT	Unanimité	VOTE les taux suivants pour l'année 2022 : • Taxe sur le foncier bâti : 32,50 % • Taxe sur le foncier non bâti : 26,35 %
Maintien de la garantie d'emprunt au Comité des Oeuvres Sociales du personnel	Bernard GOEURIOT	Unanimité	AUTORISE le maintien de la garantie de la Ville de Verdun à hauteur de 50 % du montant de l'emprunt et la signature de toutes les pièces afférentes à cette garantie.
Autorisation de sortie du syndicat mixte numérique pour la communication audiovisuelle (SMNCA)	Antoni GRIGGIO	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Maire à demander de retrait du syndicat mixte numérique pour la communication audiovisuelle et à prendre tous les actes nécessaires pour aboutir à cette finalité.

Objet	Rapporteur	Vote	Le Conseil communautaire
Subvention d'investissement 2022 au S.A. V. pour sa section Tir Sportif pour acquisition de matériel	Bruno LAVINA	Unanimité	VOTE la subvention d'investissement de 7 935,00€ au SAV pour sa section Tir Sportif, sur 2 exercices -2022 et 2023 comme suit : - 2022 : 3 968,00€ - 2023 : 3 967,00€ - versés sur présentation des factures acquittées, correspondant aux devis présentés au dépôt de la demande de subvention et sur présentation des financements octroyés par les partenaires financiers et du bilan financier de l'opération. Le montant de la subvention sera ajustée au regard des factures acquittées. Les factures sont à transmettre avant le 31 décembre de l'année N pour 2022 et avant le 31 décembre 2023 pour le versement de 2023.
Subvention d'investissement 2022 au Club VTT SAINT SYMPHORIEN pour acquisition d'un véhicule collectif	Bruno LAVINA	Unanimité	VOTE la subvention d'investissement d'un montant de 3 000,00€ au Club VTT SAINT SYMPHORIEN, PRECISE que le versement unique Interviendra sur présentation de la facture totale acquittée, de la justification des financements octroyés par les partenaires financiers et du compte rendu financier de l'opération. Ces documents sont à transmettre avant le 31 décembre 2022.
Subventions Municipales Sportives 2022 - FONCTIONNEMENT	Bruno LAVINA	Unanimité	VOTE les subventions sportives aux associations sportives civiles et scolaires 2022 selon les montants mentionnés dans le tableau ci-dessus.
Création d'un espace sportif et ludique dans les remparts de SAINT-VICTOR - Plan de financement - Autorisation d'urbanisme - Programme 01 1 2101	Bruno LAVINA	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Maire : - à solliciter une subvention au titre de la DETR et auprès du Conseil Départemental de la Meuse, et/ou tout autre concours financiers de l'État et à signer tout document utile au bon aboutissement de cette affaire en sachant qu'il est précisé également que dans le cas où la ou les aides accordées ne correspondraient pas aux moments sollicités dans le plan de financement prévisionnel ci-dessous, le solde sera supporté par la part d'autofinancement. - et à déposer l'autorisation d'urbanisme afférente à ce projet et à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien cette opération.
Subvention demandée par le lycée Freyssinet	Bruno LAVINA	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Maire à verser la somme de 400 € au Lycée Freyssinet de Verdun.
Versement d'une subvention au budget annexe ANRU de la CAGV	Karen SCHWEITZER	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Maire à verser une subvention de 50 000 euros au titre de l'année 2021 au budget annexe ANRU de la CAGV,
Grand Festival 2022 – Participation financière de la Ville de Verdun	Antoni GRIGGIO	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Maire à verser une participation de 150 000 € à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun au titre de l'organisation de la troisième édition du Grand Festival. AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention permettant ce soutien financier ainsi que tous documents s'y rapportant
ANNULE ET REMPLACE - Subventions spécifiques aux associations culturelles, patriotiques et mémorielles au titre de 2022.	Antoni GRIGGIO	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Maire à verser une subvention de :
ANNULE ET REMPLACE - Subventions de fonctionnement aux associations culturelles, patriotiques et mémorielles au titre de l'année 2022.	Antoni GRIGGIO	Unanimité	AUTORISE le Maire à verser une subvention de :

Objet	Rapporteur	Vote	Le Conseil communautaire
Retrait délibération DVV2021_0057 sur le retour aux 1607 heures	Philippe COLAUTTI	Unanimité	RETIRE la délibération DVV2021_0057 de l'ordonnancement juridique notamment sur la validation de la conclusion d'un accord collectif organisant une compensation de cette mesure. SUPPRIME des jours de congés dépourvus de base réglementaire, à savoir les jours d'ancienneté, les jours de retraite et les ponts ; VALIDE l'absence de toute autre modification de l'organisation du temps de travail dans la collectivité (37 heures hebdomadaire avec attribution de RTT ; une semaine de travail établie sur 4.5 jours (du lundi matin au vendredi midi) pour l'ensemble des services, à l'exception de ceux pour lesquels des horaires et jours spécifiques d'activité ont été définis après passage en comité technique (accueil/standard, cabinet, état-civil et cimetière, police municipale musée, théâtre, photographe, bibliothèque/discothèque, aquadrome, scolaire et périscolaire, espace des cordeliers, entretien des locaux, installations sportives, volerie).
Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une maison de santé - Avenant 2	Pierre JACQUINOT	Unanimité	AUTORISE la signature de cet avenant n°2 pour un montant de 8 700 € HT soit 10 440 € TTC et tous les autres documents nécessaires.
Marché de construction d'une Maison de Santé - Protocole Transactionnel avec la société SPIE concernant le lot 1,2,3 - Gros Oeuvre	Pierre JACQUINOT	Unanimité	AUTORISE la signature du protocole transactionnel
Travaux de construction d'une maison de santé à Verdun – lot 12 Test d'étanchéité à l'air – entreprise MESUR AIR – non application de pénalités	Pierre JACQUINOT	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Maire à payer la facture DGD sans appliquer les pénalités de 500 € pour l'entreprise Mesur Air.
Marché de maintenance et équipement de matériel de protection Incendie (extincteurs et RIA) - Groupement de commandes - Autorisation de lancer et attribuer les marchés	Pierre JACQUINOT	Unanimité	AUTORISE la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Verdun et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun ainsi que les communes de la CAGV qui le désirent. AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ; AUTORISE Monsieur le Maire à lancer et signer les marchés de fournitures et de prestations de services ci-dessus ainsi que toutes les pièces nécessaires pour mener à bien ces opérations.
Marché d'entretien des locaux culturels - Constitution d'un groupement de commande	Antoni GRIGGIO	Unanimité	AUTORISE la signature de la convention de groupement de commande AUTORISE le lancement et l'attribution du marché d'entretien ménager des locaux culturels en appel d'offres
Adoption du règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Service Public	Bernard GOEURIOT	Unanimité	ADOpte le règlement Intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Service Public
Protocole transactionnel du 5 octobre 2021 - PAPREC	Jean-François THOMAS	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Président à conclure et signer un protocole d'accord transactionnel avec la société Paprec pour un montant de 3109.99 euros.
Travaux divers de réhabilitation, démolition et/ou réaménagement - Demandes d'autorisation d'urbanisme	Samuel HAZARD	Unanimité	AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme et à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien les opérations listées sur le tableau joint ; ainsi que celles à venir.

Objet	Rapporteur	Vote	Le Conseil communautaire
Régularisation mise à disposition de bien au profit de l'EPCI - logements de fonction	Phillppe COLAUTTI	Unanimité	<p>CONSIDERE que les conventions de mise à disposition signées au titre de la compétence enfance et scolaire ne pouvaient pas avoir pour objet ou pour effet d'intégrer d'anciens logements de fonction de l'école Galland (sis 25 place commandant Galland) et les logements de fonction allée du Dragon (23 avenue allée du Dragon) désaffectés à ce service ;</p> <p>CONSIDERE que ces biens, depuis la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, sont donc toujours restés sous propriété pleine et exclusive de la Ville de Verdun. Qu'ainsi, leur situation juridique et comptable se doit ainsi d'être régularisée.</p>
Rétrocession de voirie - lotissement privé Les Bouillères	Samuel HAZARD	Unanimité	<p>APPROUVE l'acquisition gratuite des parcelles cadastrées 545BV475 ;</p> <p>APPROUVE leur intégration au domaine public communal ;</p> <p>AUTORISE monsieur le maire ou son représentant à signer l'acte notarié appelé à intervenir, ainsi que tous les documents que cette opération nécessiterait ;</p>
Budget participatif - Modification du règlement intérieur	Angéline DE PALMA ANCEL	Unanimité	APPROUVE la modification du calendrier du Budget Participatif de la Ville de Verdun.

A Verdun, le
Le Président
Samuel HAZARD

14/04/22

La secrétaire de Séance
Guillaume ROUARD



